

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, chers Campinois,

Nous venons de vivre un début d'année très particulier. Alors que nous commençons à vivre une accalmie dans la crise du covid, la guerre éclate non loin de nos frontières.

En lien avec les services de l'État, la commune va mettre un logement communal à disposition d'une famille ukrainienne et une aide financière sera votée.

Au cours du premier trimestre de chaque année, les élus travaillent à l'élaboration du budget primitif. L'année 2022 ne dérogera pas à cette règle. Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté de maîtriser les dépenses et les recettes afin de réaliser les projets et les investissements sans augmenter les taux d'imposition de la part communale.

Cette année 2022 sera marquée également par les élections. En effet, les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains et les élections législatives les 12 et 19 juin. Ce sont des moments importants pour l'avenir de notre pays. Aussi, j'invite toutes les Campinoises et tous les Campinois à exercer leur droit de vote.

Bien à vous,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale.....



Autorisation budgétaire spéciale avant le vote du budget primitif 2022.

Il est nécessaire d'anticiper le budget afin de financer les remboursements de caution du lotissement, les travaux de réfections de la mairie et de l'église.

Considérant la nécessité d'engager les dépenses d'investissement ci-dessus avant le vote du budget primitif, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le

Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif de l'exercice 2022. Il est demandé à Monsieur le Maire d'inscrire ces crédits au budget primitif de l'exercice 2022.

Acquisitions immobilières.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la vente pour l'acquisition de la parcelle cadastrée: ZC 11 : 770 m² pour un montant total de 19 000 €, de prendre en charge les frais d'acte et d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.



Rétrocession.

La voirie du Lotissement "Le Clos Fleuri" n'est pas intégrée dans le domaine public malgré les délibérations prises en 1989, 2005 et 2006.

A ce jour, la commune et la communauté urbaine ne pourraient pas intervenir en cas de nécessité.

Afin de régulariser la situation le Conseil Municipal décide d'accepter le transfert à titre gratuit des parcelles : AB 285 ; AB 286 ; AB 287 ; AB 288 ; AB 293 ; AB 294 ; AB 303, et de

prendre en charge les frais afférents au dossier.

Inscriptions Scolaires pour la rentrée 2022.

Les parents dont les enfants sont nés en 2019 sont invités à les inscrire à l'école.

Pour toutes inscriptions, veuillez vous munir :

- Du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Les inscriptions au périscolaire seront ouvertes ultérieurement.



Flâneries Musicales 2022.

Les Flâneries Musicales de Reims organiseront le 20 juin 2022 à 16h00, un concert interprété par le célèbre Violoniste [Nicolas DAUTRICOURT](#) à [l'église Saint-Théodulphe de Champigny](#), Vous pouvez réserver dès maintenant votre billet sur :

<https://www.flaneriesreims.com/c1141-concert-du-20-06-2022-16h00-flaneries-musicales-de-reims.html>

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de co-organisation avec l'association "Les Flâneries Musicales de Reims" pour 2022 et à verser la subvention

de 3 000 € sous réserve que le concert ait bien lieu.

Vente de bois communal.

Il est toujours possible d'acquérir le bois abattu lors du nettoyage/élagage des abords du bois de l'Archevêque.

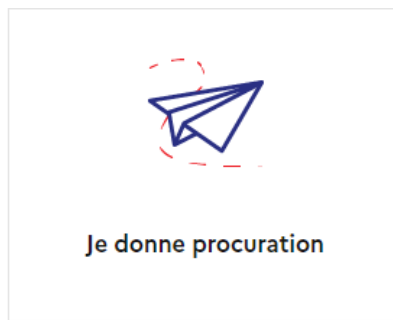
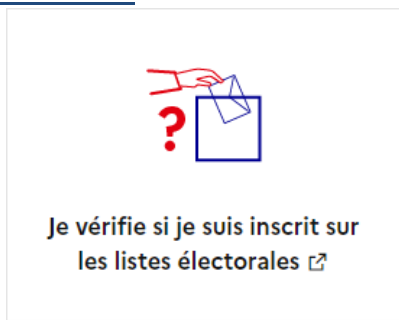
Pour toute réservation, veuillez prendre contact avec la mairie.

Celui-ci sera à retirer, après paiement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Champigny, aux bâtiments communaux de la Briqueterie au tarif de :

- 40 € le m³ en 1 mètre ;
- 50 € le m³ en 50 cm.



Élections 2022.



L'ensemble des démarches ci-dessus sont possibles sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

L'élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022, les inscriptions pour celle-ci ont été closes le 02 mars dernier en ligne et le 04 mars 2022 en mairie.

Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin 2022, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée le 06 mai 2022.

Les cartes électorales seront distribuées au domicile des électeurs au plus tard trois jours avant le scrutin.



Déjections canines.

Il a été rapporté lors du dernier conseil d'école, un nombre grandissant de déjections canines aux alentours des écoles. Une borne d'hygiène canine sera installée prochainement à proximité. Nous comptons sur votre respect, votre civisme et votre vigilance lors des sorties de vos fidèles compagnons pour que le « vivre ensemble » puisse perdurer.

Fibre optique.

L'arrivée de la fibre optique est prévue pour l'année scolaire 2021-2022. Nous ne connaissons pas précisément la date définitive de l'ouverture commerciale, toutefois vous pouvez suivre l'avancée des travaux à l'aide des liens ci-dessous :

<https://www.losange-fibre.fr/eligibilite?cat=particulier>

<https://www.losange-fibre.fr/communes/champigny/>



Solidarité-Ukraine

La commune mettra le logement communal, situé place de la briqueterie, à disposition d'une famille ukrainienne.

Un point de collecte est organisé par Intermarché-Champigny, nous remercions toutes les Campinoises et les Campinois de leur générosité.

La communauté urbaine participera à hauteur de 143 000€ (1 000€ par Commune) et notre commune versera la somme de 1 500€ (1€ par habitant) à une association agréée.

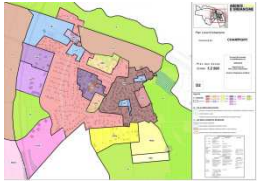
Conseil municipal Séance du 10 mars 2022

- 1 - Approbation du compte rendu du 30 novembre 2021.
- 2 - Urbanisme - mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet.
- 3 - Autorisation budgétaire spéciale avant le vote du budget primitif 2022.
- 4 - Acquisitions immobilières.

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du conseil municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 5 - Flâneries Musicales 2022.
- 6 - Rétrocessions voiries.
- 7 - Elections 2022.
- 8 - Questions Diverses

Communauté Urbaine



Mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet.

Considérant le besoin de faire évoluer le PLU de la commune afin d'accompagner le développement économique de son territoire en permettant l'installation de nouveaux opérateurs économiques sur les parcelles classées en zone 2 AUX du PLU situées lieu-dit Les Sables,

Considérant la nécessité d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet « Les Sables », les habitants et les usagers dans le cadre d'une démarche de concertation,

Considérant que la délibération n°2018_017 en date du 6 avril 2018 ne proposait pas les modalités de concertation envisagées, Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs, d'abroger la délibération n°2018_017 en date du 6 avril 2018,

- de solliciter la communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet lieu-dit « Les Sables »,

- de proposer à la communauté urbaine du Grand Reims de mettre en œuvre, pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet, les modalités de concertation suivantes :

- ◆ Mise à disposition du public d'un dossier sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et de la commune de Champigny,
- ◆ Mise à disposition d'un registre en mairie de Champigny permettant aux habitants et usagers d'y consigner des observations,

Le bilan de la concertation sera tiré pour être joint au dossier d'enquête publique.

Amélioration de l'habitat.

La Communauté Urbaine du Grand Reims a lancé le 31 août 2021, un nouveau dispositif d'amélioration et de transition énergétique. C'est un plan d'action sur 5 ans qui englobe une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un accompagnement de tous les propriétaires sans condition de ressources.

Ce programme offre aux propriétaires l'opportunité de rénover leurs logements grâce à des aides financières exceptionnelles et à un accompagnement personnalisé.



Alerte à la population.

Le Grand Reims met en place un système de télé-alerte (par SMS ou mail) qui permet aux habitants inscrits de recevoir, pour l'instant deux types d'alerte.

La première concerne la fourniture en eau. Les foyers concernés seront alertés en cas de problème d'alimentation ou d'incident sur la qualité de l'eau.

La deuxième a trait aux transports scolaires gérés par la communauté urbaine dont la commune de Champigny n'est pas concernée pour le moment.

<https://www.inscription-volontaire.com/eau-grandreims/inscription.php?lang=fr>

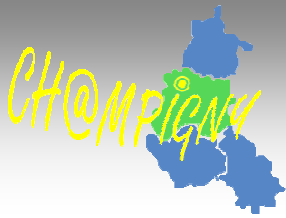
Dans tout autre cas nécessaire, c'est la mairie qui se chargera de vous alerter (par SMS ou mail), pour cela vous pouvez nous communiquer votre numéro de téléphone mobile ou/et votre adresse mail au secrétariat soit par téléphone au 03.26.09.07.75 ou bien par voie électronique à mairie-champigny@wanadoo.fr.

Réouverture de la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles.

Après 16 mois de travaux, la déchetterie de Saint Brice Courcelles ouvre à nouveau ses portes plus tôt que prévu, soit à compter du jeudi 3 février à 12 h.



Retrouvez l'ensemble des Conseils communautaires du Grand Reims à cette adresse : <https://www.grandreims.fr/le-grand-reims/le-conseil-communautaire-8112.html>



Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi: 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- ☎ Police secours 17 🏠 Service de l'eau 03 26 77 76 70
- ☎ SAMU 15 📞 Tri info 03 26 02 90 90
- 👨‍🚒 Sapeurs-pompiers 18 🤝 Assistance sociale 03 26 48 07 08
- 👨‍⚕️ SOS Médecins 03 52 74 06 47 🚑 PMI 03 26 06 84 21
- 💬 Urgence SMS 114 🎒 Ecole Primaire 03 26 87 56 78
- ☠️ Centre antipoison .03 26 86 26 86 🎓 Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36

Violences conjugales et intrafamiliales

En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.

115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.

Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

Rendez vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

Effectuer sa demande sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
et noter le numéro de pré-demande.

Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:

Reims (et annexes) 03 26 77 78 79 Gueux 03 26 03 60 26
Tinquaux 03 26 08 40 37 Cormontreuil 03 26 82 05 53
St Brice Courcelles 03 26 09 07 65 Bétheny 03 26 07 12 71

Listes électorales

L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa carte d'identité, le livret de famille et justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2021 sont concernés les jeunes nés en 2005.**

Permanences « Assistante sociale »

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier CSD de Fismes au
☎03.26.48.07.08.

Permanences Secours Populaire

Chaque premier jeudi du mois, une permanence, par des bénévoles est tenue dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

Evénements

- 10/04/2022 : 1^{er} tour élection Présidentielle;
- 24/04/2022 : 2^{ème} tour élection Présidentielle;
- 06/05/2022 : clôture des inscriptions sur les listes électorales pour les élections législatives
- 11/06/2022 : Fête patronale ;
- 12/06/2022 : 1^{er} tour élections législatives ; Fête patronale ;
- 13/06/2022 : Fête patronale ;
- 19/06/2021 : 2^{ème} tour élections législatives;

Grand Reims

Gestion de l'eau

📍 Hôtel de la Communauté
3, Rue Eugène Desteuque à Reims
Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
☎ 03 26 77 76 70
🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

📍 6 rue Chanzy à Reims
Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
🌐 www.citura.fr
Plan / Horaires Ligne 1

Collecte des déchets jusqu'au 31/12/2021

☎ 03 26 02 90 90

Attention Changement depuis janvier 2022 !

🗑️ Bac vert le Mardi.

🗑️ Bac sélectif le Jeudi.

Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00.

Déchetteries

- Tinquaux (4min)
📍 [Rue Marcel Dassault](#)
 - Du lundi au samedi de 9h à 19h.
 - Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.
- Saint Brice Courcelles (9min)
📍 [Chemin des Temples*](#)

- Gueux (8min)
📍 [ZA du Moutier](#)
 - Lundi 9h à 12h.
 - Mardi } 14h à 17h.
 - Mercredi } 14h à 17h.
 - Jeudi } 14h à 17h.
 - Vendredi 9h à 12h.
 - Samedi 9h à 12h. et de 14h à 17h.
 - Muizon (9min)
📍 [Route de Trigny](#)
 - Vendredi 9h à 12h.
 - Samedi 9h à 12h. et de 14h à 17h.
- Horaires d'hiver.*

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.